Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2001)
Heft: 2

Artikel: "CRICAD" à la parade! "CRICAD" bat la chamade!
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-641875

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'énergie dans la cité
Les communes maîtrisent l'énergie

«CRICAD» à la parade! «CRICAD» bat la chamade!

Comment valoriser intelligemment une énergie propre, disponible sur place... et même en tirer des bénéfices immédiats? C'est ce à quoi s'est attaché le CRICAD, acronyme de «Crissier chauffage à distance» – un projet qui a vu le jour au printemps 1997.

Sise à Crissier, l'entreprise RETRIPA SA récupère et recycle le papier, le carton, le plastique et le bois. Jusqu'à présent, après avoir déchiqueté ces matériaux qui sont autant de fournisseurs potentiels d'énergie, elle doit en exporter une bonne partie à grands frais. Le bois sert notamment à fabriquer des panneaux en aggloméré, production qui n'existe plus en Suisse. Sachant que le transport, à lui seul, engendre des coûts et des nuisances non négligeables, pourquoi ne pas valoriser sur place ce bois «gratuit» en créant un chauffage à distance?

Un projet triangulaire par excellence: canton-commune-entreprises locales

Lancé à l'origine par RETRIPA SA, le projet, soutenu par le service cantonal de l'énergie, a intéressé successivement bon nombre d'entreprises (notamment Coop, Baumgartner Papiers, Tobler SA, etc.) dont certaines sont actionnaires de CRICAD SA (capital de 2'500'000 francs) à l'instar de la commune de Crissier, concernée pour le chauffage de plusieurs de ses bâtiments (participation au capital de 250'000 francs), et du canton (600'000 francs). Voilà un bel exemple de synergie entre collectivités publiques et entreprises locales!

Une puissance impressionnante

La première étape de l'installation de chauffage à distance sera terminée en mars 2002: 1'900 mètres de canalisations. Les bâtiments concernés totalisent actuellement une puissance calorifique de 5'700 kW. La production de chaleur sera garantie par une seule chaudière au bois de 3'300 kW alimentant également un couplage chaleur-force (production d'électricité grâce aux rejets thermiques). Une chaudière d'appoint de 3'500 kW fonctionnant au mazout extra-léger servira de secours et permettra de produire 420'000 kWh par an pour compenser les pointes calorifiques lors de demandes de courte durée.
La deuxième étape (800 mètres de canalisations supplémentaires) verra l'installation d'une autre chaudière au bois d'une puissance de 2'500 kW. Pour répondre à la demande enregistrée actuellement (état à mi-février 2001), les deux chaudières au bois produiront chaque année 43'200'000 kWh (l'équivalent de 4'310'000 litres de mazout ou de... 690 camions-citernes)! Il va sans dire que le système d'épuration des gaz de fumée répond plus que largement aux prescriptions en vigueur.

Un projet judicieux et rentable

Le projet CRICAD présente un très grand avantage par rapport aux chauffages à distance les plus répandus. En effet, il possède une puissance calorifique de 40,6 Watt/m² tandis que le coefficient habituel varie entre 25 (très bon) et 6 (mauvais). C'est dû notamment à une configuration exceptionnelle: une énorme demande de chaleur sur un territoire très restreint. Cela s'exprime très favorablement en matière de rentabilité puisque les futurs clients bénéficieront de la chaleur au tarif très attractif de 5 centimes le kWh hors taxes.

Tout à l'avantage de l'environnement

Sachant que les futurs clients de cette centrale de chauffe consomment actuellement 1'400'000 litres de mazout et 130'000 m³ de gaz naturel par an, le passage au chauffage au bois correspondra à une diminution annuelle de 5'500 tonnes de rejets de CO_2 dans l'atmosphère.
Autre point fort de cette installation: on récupérera la chaleur de l'une des deux chaudières pour alimenter un système de couplage chaleur-force (turbine à fluide organique) qui produira annuellement 3'900'000 kWh d'électricité «verte».

Se raccorder à un chauffage à distance au bois,

c'est être libéré:
- des ramonages
- des contrôles officiels
- de l'entretien du brûleur
- des révisions de citernes
- des dérangements
- des augmentations imprévisibles du prix du mazout
- des nouvelles prescriptions
- des nouvelles taxes sur les énergies fossiles prévues pour 2004
- de la citerne à mazout
- de la chaudière encombrante
- du remplacement de la chaudière et du brûleur tous les 15 à 20 ans
- du tubage de la cheminée

c'est opter pour:
- un confort d'utilisation incomparable
- la sécurité
- un gain de place
- des économies d'énergie
- une énergie renouvelable, indigène et respectueuse de l'environnement.

Pour toute information à ce sujet, contactez:
L'énergie dans la cité
c/o Bio-Eco, Le Château, 1304 Cossonay-Ville
tél. 021 861 00 96/97, fax 021 862 13 25
e-mail: bio-eco@bluewin.ch.
Et d'un simple clic, consultez le site www.energiecite.ch